MONSIE

Pour
gnemen
de la sa
tôt que
vent.

Il va s
informat
ra s'excu
mon man
vous auto

1° Con
maçons ?
diocèse ré

2° Parı
qui s'occu
fesseurs, in
quelles pa

3° A vo
frauc-maço

(No. 123.)

Circulaire au clergé.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
10 septembre 1883.

MONSIEUR,

Pour pouvoir donner au Saint Siège certains renseignements qu'il me demande, je vous ordonne en vertu de la sainte obéissance de me répondre par écrit aussitôt que vous le pourrez aux diverses questions qui suivent.

Il va sans dire que si vous avez besoin de prendre des informations et d'obtenir des preuves, personne ne pourra s'excuser de vous aider par la crainte de désobéir à mon mandement du 1er de juin dernier, parceque je vous autorise à faire ces recherches en mon nom.

1° Connaissez vous des catholiques qui soient franc-maçons ? Combien ? Dans quelles paroisses de l'archidiocèse résident-ils ?

2° Parmi ces franc-maçons catholiques, y en a-t-il qui s'occnpent de l'éducation de la jeunesse comme professeurs, instituteurs ou institutrices, ou autrement ? Dans quelles paroisses résident-ils ?

3° A votre connaissance depuis dix ans, combien de frauc-maçons se sont convertis à la mort ? Combien de-

puis dix ans, ont refusé les secours de la religion à la mort? Dans quelles paroisses résidaient-ils ?

4° Dans votre paroisse ou dans quelqu'autre, fait-on des efforts pour enroler des catholiques dans la franc-maçonnerie ?

5° La franc-maçonnerie fait-elles des progrès dans notre population catholique ?

Veuillez distinguer exactement dans vos réponses ce qui est certain, d'avec ce qui est probable ou appuyé sur des *on dit* dont la source ne vous soit pas connue, et donner les raisons qui appuyent votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.

igion à la

e, fait-on
la franc-

grès dans

ponses ce
ppuyé sur
onnue, et

on sincère

EBEC.